

	☀	☁	☔
MER 27	11 --- 28	0 --- 0	0
JEU 28	12 --- 30	0 --- 0	0
VEN 29	13 --- 30	0 --- 0	0
SAM 30	14 --- 28	0 --- 0	0
DIM 31	14 --- 27	0 --- 0	0
LUN 01	14 --- 27	0 --- 0	0

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

Le stade "pleine floraison" est atteint dans la majorité des parcelles. La floraison s'achève sur Gamay et Chardonnay, le stade "grains de plomb" est atteint dans les situations les plus précoces. Sur des parcelles plus tardives de Syrah, Loin de l'oeil et Mauzac, la floraison est entre 10% et 30%.

On conserve une avance d'environ trois semaines par rapport à l'année dernière. Nous sommes sur une précocité équivalente à l'année 2011.

Stade "pleine floraison"
Fer Servadou



DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine passée a été sèche et ensoleillée, moins de 1 mm ont été relevés samedi en tous secteurs. La semaine à venir s'annonce chaude et sèche. Une dégradation orageuse est annoncée pour lundi prochain, cette prévision reste à confirmer.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

Des nouvelles taches sur feuilles ont été observées sur les témoins non traités, 2% à 50% des ceps présentent au moins un symptôme. Sur le plus touché, le Loin de l'oeil de Peyrole, 2% des grappes sont atteintes. Ponctuellement, des symptômes sur feuilles et grappes sont aussi signalés au vignoble, ils sont encore rares.

Modélisation:

La semaine dernière, aucune contamination de masse n'a été modélisée, sur l'ensemble des secteurs. La pression exercée par le mildiou est en baisse. Aucune pluie n'est annoncée cette semaine, le cumul nécessaire pour engendrer des nouvelles contaminations de masse est compris entre 3 et 20 mm, selon les secteurs.



Des symptômes issus des contaminations de masse du 10 au 14 mai sont visibles ce début de semaine, de nouvelles sorties devraient être visibles dans les prochains jours.

- * Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max)
- * Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications max) **CMR, ZNT=50m**

Systémiques strictement préventifs:

- * Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)
- * Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50m**
- * Enervin, Privest, amétoctadine/métirame-zn, 2,5kg/ha (2 applications max)
- * Profiler, Hudson Pro fluopicolide/fosétyl, 3kg/ha (1 application max)
- * Mildicut, dissodium phosphonate /cyazofamide, 4,5L/ha (3 applications max)
- * Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact **biocontrôle**
- * Etonan, LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact **biocontrôle**

Utilisation en pack:

- * Zorvec Zelavin, oxathiapiprolone, 0,4l/ha (2 application max)

Les doses indiquées sont les doses homologuées. **Données optidose : 80% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)**

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

Préconisations

Aucune pluie n'est prévue pour la semaine à venir, le risque de contamination est nul sur les parcelles saines. En présence de symptômes, des repiquages sont possibles en conditions humides (rosées matinales). Restez vigilants, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques, intervenez avant les pluies, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

Produits de contact, strictement préventifs:

- * Spécialités à base de cuivre: Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum).

A retenir

Sortie de symptômes sur les témoins non traités..

BLACK-ROT

Analyse de risque

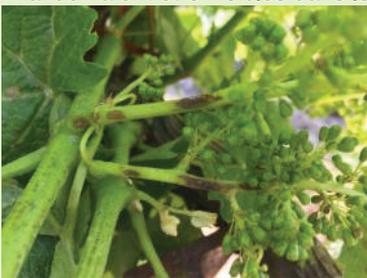
Observations:

Cette semaine les symptômes sont toujours visibles au vignoble, on n'observe pas d'évolution significative sur les TNT et les parcelles de référence. Des symptômes sur grappes sont signalés sur les parcelles les plus impactées sur feuilles.

Analyse de risque:

La "nouaison" marque la période de sensibilité maximale des grappes, elle est atteinte dans les situations les plus précoces. La semaine dernière aucune contamination n'a été possible.

Les taches issues des pluies contaminantes du 10 au 14 mai devraient être visibles dans les prochains jours.



Black-rot sur jeune grappe

Préconisations

Aucune pluie n'est prévue pour la semaine à venir, le risque de contamination est nul sur les parcelles saines. Les repiquages sont possible sur les parcelles avec présence de symptômes, en condition humide (rosée matinale). Si des pluies sont prévues, intervenez sur l'ensemble des parcelles, avant la dégradation.

Privilégiez la polyvalence des produits.

* Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (3 applications max)

* Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications max) **CMR, ZNT 50m**

* Rhodax Express, foséthyl Al/mancozèbe 4kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50m**
* Enervin, Privest, amétoctradine/métirame-zn, 2,5kg/ha (2 applications max)

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,3L/ha (2 applications max). Attention au mélange Enervin+Lidal

* Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,3L/ha, (3 applications max), **CMR**

* Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)

* Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (3 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

* Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

* Strobey DF, krésoxym méthyl, 0,2kg/ha (2 applications max), **CMR**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Sensibilité maximale au stade "nouaison"..

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Les tous premiers symptômes sur grappes sont recensés sur Portan.

**Stade de sensibilité:**

La période de sensibilité maximale est en cours, un risque de contamination est possible jusqu'à "fermeture de la grappe". Les conditions prévues cette semaine sont favorables à l'oidium. Une hygrométrie élevée est un facteur favorisant.

Préconisations

Intervenez sur l'ensemble des parcelles, les contaminations sont possibles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulfurix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

* Fluidosoufre pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max)

Spécialités à base de Benzophénone.

* Vivando, Algèbre, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications max)

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max). Attention au mélange Enervin+Lidal

* Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

* Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

* Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)

* Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

* Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protégez les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

L'observation des glomérules est de plus en plus régulière, sur le réseau d'observation on dénombre de 10 à 40 glomérules pour 100 grappes. En confusion, le seuil peut être ponctuellement dépassé.

Eudemis: le vol de la G2 n'a pas encore commencé.

Eulia: le vol de la G2 a débuté.

Analyse de risque

Le stade "pleine floraison" est atteint sur la majorité des parcelles, prévoir un dénombrement des glomérules. Il permet d'évaluer le niveau de pression de la G1.

Glomérule sur inflorescence



Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.

(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 inflorescences avec au moins un glomérule pour 100 inflorescences).

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Si lors du comptage des glomérules, le seuil de nuisibilité est dépassé, un traitement devra être placé sur les oeufs en G2.

Pour les piégeurs, penser à changer les capsules de phéromones.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Faire des comptages.

CICADELLE VERTE

Analyse de risque

Observations:

Des larves sont fréquemment observées sur le vignoble. Ponctuellement le nombre de larve peut être proche du seuil d'intervention.

Analyse de risque:

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Larve de cicadelle verte



Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil. La gestion de ce ravageur peut être couplée avec les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée.

*Klartan smart, Mavrik smart tau fluvalinate, 0,3L/ha (2 applications max)

*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max), **CMR, ZNT50m**

*Karaté zéon, Karate Xflow, lambda -cyhalothrine 0,125l/ha (2 applications max), **ZNT50m**

*Decis protech, deltaméthrine 0,830L/ha (3 applications)

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

A retenir

Surveillez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Le 6 mai, les toutes premières larves (L1) ont été observées au vignoble sur le secteur de Campagnac.

Les premiers symptômes sont signalés sur un Fer Servadou à Cahuzac sur Vère.



Larve de cicadelle de la flavescence dorée



Premiers symptômes, 25/05/2020

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. **Le T1 devra être réalisé entre le 1er et le 15 juin.**

Des traitements réalisés groupés entre vigneronnés d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

*Judoka, Country gold, esfenvalerate, 0,3L/ha (3 applications max)

*Klartan smart, Mavrik smart tau fluvalinate, 0,2L/ha (3 applications max), **ZNT50m**

*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max), **CMR, ZNT50m**

*Karaté zéon, Karate Xflow, lambda -cyhalothrine 0,125l/ha (2 applications max), **ZNT50m**

*Decis protech, deltaméthrine 0,500L/ha (3 applications)

Attention: épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

A retenir

T1: du 1er au 15 juin.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

La biodiversité, alliée de la viticulture.

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants: faune, flore, micro-organismes et les milieux dans lesquels ils vivent. Tous ces éléments, en interrelation, contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes. Par exemple, la régulation de la pression des maladies et des ravageurs par les auxiliaires, la pollinisation, la vie du sol...

La biodiversité, est aussi en lien avec la diversité des paysages, créant des habitats variés pour de nombreuses espèces, contribuant au cadre de vie et à l'image du vignoble.

Afin de favoriser la biodiversité, il est important de préserver et de développer les aménagements pouvant servir de refuge et de nourriture:

- les haies existantes ou créées.
- toutes les surface enherbées naturellement ou semées, tournières, fossés, talus, zones tampons en bordure des cours d'eau.
- les inter-rangs enherbés ou semés avec des couverts végétaux.
- les murets et les petites constructions pouvant servir d'abri à de nombreuses espèces (insectes, oiseaux, petits mammifères, reptiles...).

La biodiversité à préserver dans le vignoble:

* La faune auxiliaire

Les auxiliaires jouent un rôle capital dans une démarche de lutte raisonnée. Les auxiliaires sont principalement des invertébrés (insectes, acariens, araignés, nématodes), mais les oiseaux et les chauves souris sont également des prédateurs d'insectes.

Ils peuvent être prédateurs (coccinelles, chrysopes, typhlodromes, syrphes...) ou parasites (trichogrammes).

Les auxiliaires du vignoble et leurs cibles:

QUOI ?	OÙ ?
<p>TYPHLODROMES OU PHYTOSEIIDES</p> <p>Ils se cachent près des nervures pour avoir de l'ombre. Corps jaune translucide en forme de poire.</p> <p>Ravageurs cibles : Les acariens</p> 	
<p>CHRYSOPES</p> <p>Adultes (1 à 1,5 cm) de couleur vert clair, avec de grandes ailes transparentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oeufs de forme elliptique et de 1 mm de long, fixés à l'extrémité d'un pédoncule sur la face inférieure des feuilles. - Larves «crotcodile» (7-8 mm), vert-brun avec parfois des stries longitudinales brun-rouge. <p>Ravageurs cibles : Prédation surtout faite par les larves. Elles s'attaquent aux oeufs, larves et adultes de divers insectes et acariens.</p> 	
<p>PARASITOÏDES (TRICHOGRAMMES, ETC)</p> <p>Petites guêpes de 0.3 mm.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur généralement claire, de jaune pâle à rouge-brun. - Ailes frangées de longues soies. <p>Ravageurs cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parasitent les cochenilles, les larves de vers de grappes et des cicadelles (principal ennemi de la cicadelle verte), en déposant leurs oeufs dans les insectes cibles. 	
<p>FORFICULE</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>Mange les oeufs et larves d'insectes.</p> 	
<p>STAPHYLIN CARABE</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>Ils s'attaquent aux escargots, aux larves et adultes de petits insectes et aux chenilles de papillons.</p> 	

La biodiversité à préserver dans le sol:

Le sol est également un milieu vivant dans lequel évoluent de nombreux organismes. Sa qualité dépend en grande partie de l'activité, de la diversité et de l'équilibre existant entre les différents organismes vivants qui le composent.

Les trois grandes catégories d'organismes vivant dans le sol sont:

*la macro faune: c'est à dire les vers de terre, les araignées, les millepattes...

*la mésofaune: organismes plus petits et plus nombreux que les précédents, ce sont les collemboles et les acariens...

*la microfaune et microflore: ils constituent la plus grande majorité de cet écosystème, les nématodes, bactéries et champignons.

Ces organismes participent au bon équilibre du sol, par leurs interactions et leur nature complémentaire.

-Ils participent à la structuration physique du sol, en se déplaçant ils créent des espaces et renouvellent la structure du sol. Le sol est ainsi plus aéré, mieux drainé et moins sensible à l'érosion.

Les cavités formées permettent un meilleur développement des racines, l'apport d'eau et d'oxygène est facilité. Les mouvements engendrés dans le sol mettent en contact les organismes avec la matière qu'ils dégradent.

-Les végétaux et animaux sont consommés et décomposés par les micro-organismes du sol, puis sont transformés en éléments minéraux disponibles pour la plante.

-Certains micro-organismes du sol ont la capacité de purifier les eaux et les sols contaminés (produits phytosanitaires, hydrocarbures...). Ils dégradent les polluants et les convertissent ensuite en molécules non toxiques. Plus la biodiversité est importante dans un sol, meilleure sera la dépollution.

Les sources de matière organique favorisent la présence d'insectes, de lombrics et de décomposeurs, elles sont le carburant de l'activité biologique du sol.

QUOI ?	OÙ ?
<p>COCCINELLES</p> <p>Ponte dès le réchauffement des températures.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs centaines d'oeufs pondus par femelle et par semaine. - Migration sur de grandes distances possible. <p>Ravageurs cibles : Grandes dévoreuses de pucerons, chenilles, psylles, acariens et thrips.</p> 	
<p>ARAIGNÉES</p> <p>Tailles et couleurs diverses. Capturent leurs proies à l'affut dans des toiles ou à la course.</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>Elles s'attaquent aux larves et adultes de petits insectes et aux chenilles de papillons.</p> 	
<p>PUNAISES PRÉDATRICES</p> <p>Mesurent de 2 à 5 mm.</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mangent les pucerons, chenilles, oeufs d'insectes et d'acariens. - Peuvent se contenter de nourriture végétale en cas de disette. 	
MACROFAUNE	
<p>PASSEREAUX</p> <p>Moineau, Rouge-gorge, Mésange, Pinson, Chardonneret...</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>Mangent des chenilles et papillons.</p> 	<p>Environnement parcellaire</p>
<p>CHIROPTÈRES</p> <p>Chauves-souris.</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>Mangent des papillons notamment nocturnes.</p> 	

Source: "Guide de l'observateur" Chambre d'Agriculture de la Gironde

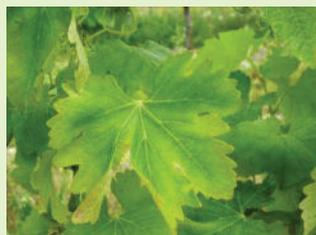
DIVERS



Botrytis: Des symptômes sur jeunes grappes sont toujours observés en particulier sur les secteurs les plus arrosés. La période actuelle est moins favorable aux contaminations. **Les traitements sont à positionner à la chute des capuchons floraux (stade A). Les interventions sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique.**

Privilégier la prophylaxie: maîtrise de la vigueur, aération des grappes, effeuillage et gestion du riche vers de la grappe.

Carences: des symptômes de carence en potasse et chlorose ferrique sont observés sur le vignoble (attention lire les notices des foliaires utilisés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de la floraison).



Carence en potasse



Chlorose ferrique



Meligèthes: Elles sont observées sur les inflorescences, elles sont sans danger pour la vigne.



Apoplexies: les premiers cas sont signalés.

Cicadelles écumeuses: aperçues au vignoble.



Prochain bulletin le 03 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr _ 07.80.56.95.60

